



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Impacts de l'éruption du Piton de la Fournaise et mesures de soutien

Question écrite n° 14724

Texte de la question

M. Jean-Hugues Ratenon attire l'attention de Mme la ministre des outre-mer sur la situation particulièrement préoccupante liée à l'éruption du Piton de la Fournaise survenue le 13 février 2026 et aux épisodes successifs d'activité volcanique observés notamment les 28 mars et 8 avril 2026. Même si l'éruption est aujourd'hui achevée, les impacts demeurent particulièrement lourds pour les communes de Sainte-Rose et de Saint-Philippe. Les coulées de lave ont coupé la RN2, isolant durablement ces territoires et obligeant habitants et professionnels à effectuer un long détour autour de l'île, entraînant surcoûts, perte de temps et forte désorganisation des activités économiques. Les professionnels locaux font état de pertes de chiffre d'affaires pouvant atteindre 50 % à 100 %, touchant fortement les petites entreprises, artisans et exploitations agricoles, déjà fragilisés par les effets thermiques de l'activité volcanique sur les cultures et les sols. Aussi, M. le député demande à Mme la ministre quelles mesures le Gouvernement entend prendre de manière urgente pour accompagner ces territoires. Il souhaite notamment savoir si l'État envisage la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle afin d'activer le régime CatNat ; si le Fonds de secours pour les outre-mer (FSOM) sera renforcé pour soutenir les exploitants, entreprises, ménages et collectivités touchés ; si des mesures d'exonérations fiscales et sociales (CGSS, CFE, taxe de séjour, moratoires de charges) sont envisagées ; si le dispositif d'activité partielle peut être adapté et élargi afin de préserver les emplois ; quelles aides spécifiques seront mobilisées en faveur des collectivités territoriales impactées ; quelles mesures d'accompagnement social, notamment *via* la CAF, seront mises en place pour les familles et, enfin, si un soutien direct aux salariés affectés, incluant aides aux revenus et prise en charge des surcoûts de transport, est envisagé. Face à l'ampleur des difficultés rencontrées, il lui demande de préciser les mesures d'urgence, de coordination et de soutien rapide qu'elle entend déployer afin d'éviter une aggravation durable de la situation économique et sociale dans les zones concernées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Hugues Ratenon](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14724

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2026](#), page 3603